



LA FAMILLE, INFORMONS-LA

LA VILLE DE MARSEILLE MET À VOTRE DISPOSITION GRATUITEMENT
UN SERVICE D'INFORMATIONS SOCIALES (SUR RENDEZ-VOUS)

#NOUSSOMMES
MARSEILLE





LA DIVISION FAMILLE PROPOSE DES ENTRETIENS CONFIDENTIELS ASSURÉS PAR UNE CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

La **Conseillère en Économie Sociale et Familiale** (CESF) est là pour vous informer et vous aiguiller dans divers domaines de la vie quotidienne

LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- Les dispositifs et les aides de droit commun

LA PARENTALITÉ

- Les inscriptions pour l'école, les loisirs
- Les modes de garde du jeune enfant, prestations, lieux d'accueils
- Les lieux de ressources pour les parents

LE BUDGET

- L'aide à la gestion du budget
- Le surendettement

LA SANTÉ

- L'accès aux droits
- Les structures de soins

— INFORMATIONS PRATIQUES —

VILLE DE MARSEILLE
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION
SERVICES FAMILLE/SÉNIORS
DIVISION FAMILLE

📞 04 91 14 66 48 — ✉ divisionfamille@marseille.fr